

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 17/057/2008 – ÉFAI

18 mars 2008

AU 76/08 Craintes de torture et d'autres formes de mauvais traitements

CHINE

Samten (h), 17 ans, monastère de Lungkar, province du Qinghai  
Trulku Tenpa Rigtsang (h), 26 ans, monastère de Lungkar, province du Qinghai  
Gelek Pel (h), 32 ans, monastère de Lungkar, province du Qinghai  
Lobsang (h), 15 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Lobsang Thukjey (h), 19 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Tsultrim Palden (h), 20 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Lobsher (h), 20 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Phurden (h), 22 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Thupdon (h), 24 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Lobsang Ngodup (h), 29 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Lodoe (h), 30 ans, monastère d'Onpo, province du Sichuan  
Thupwang (h), 30 ans, monastère de Darthang  
Pema Garwang (h), 30 ans, monastère de Darthang  
Tsegjam (h), 22 ans, monastère de Kashi  
Soepa (h), 30 ans, monastère de Mangye

---

Selon des informations rendues publiques par le Centre tibétain des droits humains et de la démocratie (TCHRD), 15 moines tibétains ont été arrêtés le 10 mars pour avoir organisé une manifestation pacifique dans le Barkhor, à Lhassa, la capitale de la région autonome du Tibet. On ne dispose pas d'informations quant au lieu où ils se trouvent actuellement ou aux éventuelles charges retenues contre eux. Ils risquent sérieusement de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Ce lundi 10 mars, des centaines de moines ont entrepris une marche entre le monastère de Drepung et le Barkhor. Un autre groupe, dont faisaient partie les 15 moines actuellement détenus, est parti du monastère de Sera, mais ses membres ont très vite été interpellés. Les moines appelaient le gouvernement à assouplir sa campagne de « *rééducation patriotique* », qui les force à dénoncer le Dalaï Lama et à subir la propagande des autorités chinoises.

Des mouvements de protestation ont éclaté dans d'autres monastères afin de soutenir les personnes arrêtées. Des laïcs ont également participé aux manifestations qui ont suivi à Lhassa, ainsi que dans d'autres régions du Tibet et dans les provinces voisines du Qinghai, du Gansu et du Sichuan, qui ont une forte population tibétaine. Le vendredi, le mouvement a pris une tournure violente, certains manifestants ayant spécifiquement pris des commerces chinois pour cibles avant d'y mettre le feu, et attaqué des personnes issues d'autres groupes ethniques.

Les autorités chinoises ont lancé un ultimatum aux protestataires afin qu'ils se rendent avant le lundi 17 mars minuit, heure de Pékin, s'engageant à faire preuve de clémence à l'égard de ceux qui obtempèreraient. Aujourd'hui, les rues de Lhassa seraient pour la plupart calmes et désertes.

Selon certaines informations, la police et l'armée ratissent des quartiers de la capitale tibétaine, maison par maison. Des témoins oculaires ont rapporté que des personnes avaient été traînées hors de chez elles. Des informations continuent de faire état de troubles dans les provinces voisines du Sichuan et du Gansu. Certains policiers et soldats chinois auraient en outre eu recours à une force excessive, et dans certains cas à la force meurtrière, contre les manifestants tibétains à Lhassa et ailleurs. Un très grand nombre d'hommes ayant été déployés dans la région, Amnesty International craint que de nouvelles violations des droits humains ne soient commises.

Les autorités empêchent la quasi-totalité des informations de sortir du Tibet et des régions avoisinantes. Depuis le 12 mars, les journalistes ne peuvent plus obtenir l'autorisation d'entrer au Tibet. Des reporters étrangers ont été évacués du Gansu, du Sichuan et du Qinghai gagnés par les troubles, ou s'en sont vu interdire l'accès.

L'État chinois a le droit et le devoir de protéger les individus et les biens contre la violence. Le droit international requiert cependant des autorités qu'elles réagissent à ces violences en ayant recours à des méthodes qui respectent les droits humains les plus élémentaires, et qu'elles se conforment aux principes de nécessité et de proportionnalité lorsqu'elles ont recours à la force. Ainsi les armes à feu ne devraient servir qu'en dernier ressort et uniquement lorsque des vies sont en jeu.

Le TCHRD a obtenu les photos de quatorze des moines détenus (voir sur le site : <http://www.tchrd.org/press/2008/p001.html>.)

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en chinois ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à libérer les 15 moines nommés plus haut, ainsi que toutes les autres personnes placées en détention pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- demandez-leur de rendre pleinement compte de toutes les personnes arrêtées pendant les manifestations et de veiller à ce qu'elles ne soient pas torturées ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements, à ce qu'elles puissent entrer en contact avec un avocat et recevoir des soins médicaux, à ce qu'elles soient présentées rapidement devant une instance indépendante, et à ce qu'elles puissent contester la légalité de leur placement en détention ;
- priez les autorités de faire en sorte que les personnes poursuivies soient inculpées d'infractions universellement reconnues et qu'elles soient jugées dans le respect des normes internationales d'équité des procès ;
- appelez-les à permettre aux journalistes et autres observateurs indépendants de se rendre sans entrave au Tibet et dans d'autres régions où vivent des Tibétains ;
- invitez-les à permettre aux Nations unies de mener une enquête indépendante sur les événements de ces derniers jours, en autorisant les enquêteurs à se rendre sur les lieux des affrontements et à rencontrer des témoins oculaires et des personnes arrêtées ; un accès similaire devrait aussi être accordé aux observateurs indépendants, y compris les journalistes et les organisations non gouvernementales de défense des droits humains.

**APPELS À :**

Président de la République populaire de Chine :

HU Jintao Guojia Zhuxi  
The State Council General Office  
2 Fuyoujie, Xichengqu  
Beijingshi 100017, République populaire de Chine

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,**

Président du gouvernement populaire de la région autonome du Tibet :

Qiangba PUNCOG Zhuren  
Xizang Zizhiqu Renmin Zhengfu  
1 Kang'angdonglu  
Lasashi 850000, Xizang Zizhiqu, République populaire de Chine

**Formule d'appel : Dear Chairman, / Monsieur le Président,**

Ministre de la Sécurité publique :

MENG Jianzhu Buzhang  
Gong'anbu  
14 Dongchang'anjie  
Dongchengqu, Beijingshi 100741, République populaire de Chine

**Fax : +86 10 63099216 (l'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile ; merci de vous montrer persévérants)**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES À :**

Maire de Lhasa :

LOBSANG Gyaincain Shizhang

Lasashi Zizhiqu Renmin Zhengfu

16 Jinjulu, Lasashi 850000, Xizang Zizhiqu, République populaire de Chine

**Formule d'appel : Dear Mayor, / Monsieur le Maire,**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 29 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.